

Le Transmetteur



Solidaires avec les manifestants étudiants du Québec

Photo d'une courtoisie de Paolo Réhel, Agent d'affaires - Québec

- **Message du président**
- **Congrès 2012 du STT**
- **Dites non à la loi C-377 !**
- **Manifestations étudiantes à Montréal**
- **Ride2Survive**
- **Lorsqu'une catastrophe se produit : votre famille est-elle prête ?**

Message du président



Chers membres,

Ce fut un plaisir de voir plus de 110 délégué(e)s du Syndicat des travailleurs et travailleuses en télécommunications (STT) représentant 50 Sections locales, ainsi que les visiteurs et les invités, lors du Congrès 2012 du STT qui a eu lieu cette année du 30 avril au 4 mai à Richmond, en Colombie-Britannique.

Le STT accueille quatre agents d'affaires nouvellement élus dans nos bureaux de Burnaby, Edmonton, Montréal et Scarborough. Je

Québec sans l'approbation préalable de la police et impose également des restrictions sur le droit de grève des enseignants. Cette loi est une atteinte fondamentale aux principes démocratiques.

Le gouvernement fédéral n'a pas non plus beaucoup de raisons d'être fier de lui. Depuis l'introduction du projet de loi émanant d'un député C-377 à la récente loi de retour au travail contre les travailleurs régis par le gouvernement fédéral, les syndicats sont clairement attaqués. Cela ne suffit pas

« Nous devons continuer à lutter ensemble dans la solidarité afin d'envoyer un message clair au gouvernement : nous en avons assez ! »

vous invite à lire une courte biographie accompagnée d'une photo de chaque nouvel agent d'affaires à la page 6 de ce Transmetteur.

Après avoir reçu le mandat du Congrès de l'an dernier et après beaucoup de recherches, le Comité des statuts a introduit un certain nombre d'options pour modifier les statuts. Les délégués au Congrès ont adopté une recommandation selon laquelle les agents d'affaires seront désormais embauchés et cesseront de faire partie du Conseil exécutif. Ils ont également adopté la formation d'un nouveau Conseil exécutif qui se composera de membres du milieu de travail et des dirigeant(e)s du STT (président, vice-présidents et secrétaire-trésorier). Je tiens à remercier les membres du Comité des statuts et les délégué(e)s au Congrès pour leur travail acharné et leur dévouement tout au long de ce processus.

Des informations plus détaillées sur les modifications aux statuts et sur la recommandation du Comité des finances d'augmenter les cotisations seront disponibles dans les prochains mois. Nous nous attendons à commencer à nous réunir en septembre pour voter sur la ratification de ces changements. Ce sont des changements significatifs qui sont importants pour l'avenir de notre Syndicat.

Les négociations contractuelles représentent une part importante des réalisations de cette année pour le Syndicat. Shaw et Tiger Tel Communications ont ratifié leurs conventions collectives.

Le 22 mai 2012 a marqué le 100e jour des manifestations étudiantes à Montréal. Le gouvernement libéral du Québec n'exprime aucun regret d'avoir imposé des mesures draconiennes après l'introduction du projet de loi 78, une législation d'urgence adoptée à toute vitesse par l'Assemblée nationale pour supprimer la grève étudiante à l'échelle provinciale. La loi limite la liberté de réunion, de protestation ou de piquetage au

pour le gouvernement d'être à la solde des corporations alors que les bons emplois canadiens sont de plus en plus délocalisés. Maintenant, les travailleurs(euses) canadiens(iennes) syndiqué(e)s voient le gouvernement supprimer leur droit de grève. C'est tout à fait scandaleux et cela ne peut que causer un tort irréparable au processus de négociation et aux futures relations de travail entre les employeurs de compétence fédérale et leurs employés. Annoncer une loi de retour au travail dès le premier signe d'une action syndicale, c'est se moquer de tout le processus de libre négociation collective. Nous devons continuer à lutter ensemble dans la solidarité afin d'envoyer un message clair au gouvernement : nous en avons assez !

Assister aux réunions des Sections locales dans votre région et visiter le site Internet www.twu-stt.ca sont de bons moyens de vous tenir au courant des nouvelles syndicales au sein du STT. Veuillez communiquer avec votre délégué(e) ou représentant(e) syndical(e) si vous avez des questions.

Solidairement,

George Doubt,
président national du STT

Congrès 2012 du STT

Le Congrès annuel du STT de cette année a eu lieu du 30 avril au 4 mai à Richmond, en Colombie-Britannique, à l'Hôtel Vancouver Sheraton Airport. George Doubt, président national du STT, a inauguré la semaine du Congrès en prononçant un discours devant des délégués représentant 50 sections locales, les membres du Conseil exécutif, les invités et les visiteurs (voir le message du service d'information de dernière heure du 2 mai 2012 pour un lien vers son discours).

Parmi les invités reçus tout au long de la semaine, mentionnons des représentants de la Fraternité internationale des ouvriers en électricité (FIOE), du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP), de la Fédération des travailleurs de la Colombie-Britannique, et du Nouveau Parti démocratique (NPD) de la Colombie-Britannique. Le STT est reconnaissant pour leur présence et leur soutien continu.

Photo d'une courtoisie de James Orfino, Section locale 208.



De G à D : George Doubt, président national du STT, avec Adrian Dix, chef du NPD en Colombie-Britannique, lors du congrès.

Adrian Dix, chef du NPD en Colombie-Britannique, s'est adressé aux membres le quatrième jour du Congrès et a parlé de questions clés qui touchent les Canadiens et Canadiennes, y compris l'importance de la création d'emplois et du soutien aux entreprises locales. Il a dit : « Les entreprises au Canada qui agissent comme il le faut sont pénalisées par les gouvernements qui ne les soutiennent pas. » M. Dix a dénoncé les gouvernements qui, au lieu d'investir dans l'éducation et la création d'emplois, importent et rémunèrent au rabais des travailleurs étrangers au détriment des travailleurs(euses) canadiens(iennes).

Les délégués ont également été ravis d'entendre Jim Sinclair, président de la Fédération des travailleurs de la Colombie-Britannique, ainsi que Dave Coles, président du SCEP un peu plus tard durant la semaine. Les confrères Sinclair et

Photo d'une courtoisie de James Orfino, Section locale 208.



Michael Thompson, secrétaire-trésorier du STT, prononçant son discours d'ouverture devant les délégués de congrès.

Coles sont des invités de longue date au Congrès du STT et c'est toujours un plaisir de les entendre s'adresser aux membres. Le confrère Sinclair a parlé des problèmes qui touchent le mouvement ouvrier, de la sécurité dans le lieu de travail, et de l'importance de tenir tête à la droite et au gouvernement Harper, le champion de la propriété étrangère des télécommunications et de l'exportation cruelle de bons emplois et des profits. Le confrère Coles a discuté des conséquences de la propriété étrangère dans l'industrie des télécommunications et a exhorté les membres du Syndicat à « se mobiliser (...) à descendre dans la rue, et à se battre ensemble dans des campagnes qui unissent les syndicats des secteurs public et privé et le public. » Il a poursuivi en exhortant les membres à ne pas se décourager malgré la myopie du gouvernement Harper et à continuer à lutter pour une législation équitable.

En raison d'une diminution des membres de l'unité de négociation au cours des années, le Syndicat a dû trouver des façons d'économiser de l'argent et de faire



Comité de scrutin 2012. De G à D : Betty Carrasco, vice-présidente, Linda Miles, Section locale 1, Robin Arndt, agente d'affaires, Michael Thompson, secrétaire-trésorier, Tony Zacharias, retraité du STT, Michael Stead, Section locale 51, Pierre-Richard Joseph, Section locale 602.



Photo d'une courtoisie de James Offino, Section locale 208.

preuve d'une plus grande responsabilité financière. Cela a entraîné l'élimination de nombreux programmes, la restriction de notre participation à la Fédération du travail, une sélection plus rigoureuse des griefs portés à l'arbitrage et, malheureusement, le report des cours de formation. Au cours de ce Congrès, le Comité de l'éducation a été heureux de l'approbation de son budget, ce qui lui permettra d'offrir un certain nombre de cours de délégué syndical dans l'année à venir.

Comme recommandé par le Congrès 2011, le Comité des statuts a présenté un certain nombre de suggestions pour des changements aux statuts. Le Congrès a adopté la recommandation suivante :

1) Le Syndicat commencera à embaucher des agents d'affaires, comme le font la plupart des autres syndicats. Les agents d'affaires ne seront plus élus lors des congrès annuels.

2) La Direction du Syndicat, le Conseil exécutif national, sera composée des postes élus suivants :

a. Président

b. Vice-président (s) (deux actuellement)

c. Secrétaire-trésorier

d. Dirigeants provinciaux comme suit : un par province avec une section locale, plus un pour les 2500 premiers membres dans la province, plus un supplémentaire par tranche de 2500 membres ou moins. En utilisant le nombre de membres actuels, je pense que cela donne 4 dirigeants pour la Colombie-Britannique, 3 pour l'Alberta et deux chacun pour l'Ontario et le Québec. Un dirigeant provincial sera un membre qui n'est pas un agent rémunéré en tant que tel, et qui devrait normalement être sur le lieu de travail.

Le Congrès du STT-TWU restera l'organe suprême du Syndicat.

Le président, le(s) vice-président (s), et le secrétaire-trésorier prennent les décisions courantes.

Ils rencontrent les dirigeants provinciaux au moins quatre fois par année pour diriger le Syndicat.

Des informations plus détaillées sur les modifications aux statuts seront disponibles dans les prochains mois.

La recommandation du Comité des finances d'augmenter les cotisations de 1,7 % à 2 % a été approuvée par le Congrès. Les réunions pour voter sur la ratification de ces changements devraient commencer en septembre.

Le Congrès a également adopté une recommandation visant à n'autoriser que les membres du Régime de retraite des travailleurs(euses) en télécommunications (RRTT/TWPP) le droit de voter sur les modifications à l'Article XIV (Fiduciaires du régime de retraite) des statuts. Les membres du STT recevront de plus amples renseignements plus tard cette année avant de voter sur la recommandation.

Des élections ont également eu lieu cette année (veuillez trouver les résultats à la page 5). Malheureusement, ce ne sont pas tous les agents d'affaires qui reviendront pour un autre mandat. C'est avec gratitude que nous remercions les agents d'affaires sortants Cindy Orivolo et



Photo d'une courtoisie de James Offino, Section locale 208.

De G à D : Dave Michie, vice-président du congrès, et Chris Stephens, président du congrès.

Maria Zonni, ainsi que Martin Cabral et Alyson Williams (qui ont tous deux quitté leur poste avant le Congrès 2012) et Dale Warner (qui nous a quitté après le Congrès 2012). Le président du Congrès du STT, Chris Stephens, a annoncé son départ. Nous remercions le confrère Stephens pour son dévouement, son travail acharné et pour les nombreux rires tout au long des huit derniers congrès (vice-président en 2007 et président de 2008 à 2012), incluant le congrès spécial, le congrès de négociation et les congrès annuels.

Beaucoup de travail a été consacré à la préparation du Congrès annuel du STT. Le STT possède un personnel merveilleux et nous profitons de cette occasion pour remercier tous ceux qui ont aidé à organiser l'événement.

Pour les faits saillants du Congrès 2012 du STT, veuillez consulter le site Web www.twu-stt.ca et les messages du service d'information de dernière heure du 29 avril au 4 mai 2012.

Résultats des élections 2012

VICE-PRÉSIDENT ALBERTA (1) 3 ans
John Carpenter - acclamé

AGENT(E) D'AFFAIRES – CALGARY (1) 3 ANS
Ivana Niblett

AGENT(E) D'AFFAIRES – EDMONTON (1) 3 ANS
Joe Benn – acclamé

AGENT(E)S D'AFFAIRES – SCARBOROUGH (2) 3 ANS
John Hockley
Tricia Watt

AGENT(E) D'AFFAIRES – MONTRÉAL (1) 3 ANS
Isabelle Miller - acclamée

AGENT(E) D'AFFAIRES – MONTRÉAL (1)
Pour compléter le mandat d'un an
Hans-Woosly Balan

AGENT(E)S D'AFFAIRES – BURNABY (3) 3 ANS
Dave DiMaria
Liz Fletcher
Perry Pasqualetto

AGENT(E) D'AFFAIRES INTÉRIMAIRE – QUÉBEC (1)
Pour compléter le mandat de 2 ans
Yves Legendre - acclamé

AGENT(E) D'AFFAIRES INTÉRIMAIRE – QUÉBEC (1)
Pour compléter le mandat d'un an
Pierre-Richard Joseph – acclamé

AGENT(E) D'AFFAIRES INTÉRIMAIRE – QUÉBEC (1)
Pour compléter le mandat de 2 ans
Holly Lawson - acclamée

AGENT(E) D'AFFAIRES INTÉRIMAIRE – ONTARIO (1)
Pour compléter le mandat de 2 ans
Wendy Haill

COMITÉ DES STATUTS (3) 2 ANS
Steve Lewis
Czar Loquia
Guy Mousseau
Nathan Beausoleil – 2e Int.
Bryant Boyd – 1er Int.



COMITÉ DES STATUTS (1)
Pour compléter le mandat d'un an
Denise Chisholm

COMITÉ DES FINANCES (3) 2 ANS
Donna Hokiro
Wendy Haill
Brenda Forward
Steve McWhirter – 1er Int.
Grant Beattie – 2e Int.

COMITÉ DES FINANCES (2)
Pour compléter le mandat d'un an
Michael Phillips
Lori Travis

COMITÉ D'ÉDUCATION (3) 2 ANS
Roy Driver
Paul Hutchinson
Nancy McCurrach
Brian Fowlow – Int.
Kira Kirk – Int.

ED COMITÉ D'ÉDUCATION (1)
Pour compléter le mandat d'un an
Maxime Deveau - acclamé

Fiduciaire du RRTT (1) 6 ANS
Carol Nagy

PRÉSIDENT(E) DE CONGRÈS
Dave Michie – acclamé

VICE-PRÉSIDENT(E) DE CONGRÈS
Steve McWhirter - acclamé

Le STT accueille les agent(e)s d'affaires nouvellement élus



Elizabeth Fletcher, Burnaby

Une militante syndicale de longue date, Elizabeth Fletcher a été embauchée par B.C. Tel en 1980 et, depuis, est fièrement membre du Syndicat. Les antécédents militantisistes de la consœur Fletcher au sein du STT sont vastes, car elle a servi en tant que déléguée syndicale, conseillère, vice-présidente, présidente, secrétaire-trésorière, et coordonnatrice de l'action politique au sein de plusieurs sections locales au fil des années. Elle a siégé à un certain nombre de comités du STT dans les sections locales, notamment le Comité des finances et le Comité de santé et sécurité. La consœur Fletcher a siégé au Conseil d'administration de VanCity et du Centre canadien de politiques alternatives (dans les deux cas de 2007 à 2009) ainsi que la VanTel/Safeway Credit Union (2006-2007). Bénévole des campagnes provinciale et fédérale du NPD depuis le début des années 90, elle continue à rester impliquée au niveau communautaire et dans les initiatives syndicales.

Hans-Woosly Balan, Québec

Hans-Woosly Balan a d'abord été embauché par Clearnet (acquise plus tard par Telus) en 1999 et représente le STT depuis 2005 en tant que délégué syndical et est vice-président de la section locale 602 depuis 2010. Le confrère Balan a été élu en tant qu'agent d'affaires, au Québec, lors du Congrès 2012, après avoir travaillé comme agent d'affaires suppléant depuis 2011. Il a siégé à titre de président du Comité des droits de la personne du STT et possède également plus de six ans d'expérience en formation syndicale. En outre, le confrère Balan est membre en règle de la Coalition des syndicalistes noirs (CBTU) depuis 2009. Avec le soutien de son épouse aimante et de ses deux enfants, il espère continuer à progresser dans le mouvement ouvrier.



John Hockley, Ontario

John Hockley possède plus de 21 ans d'expérience syndicale. Après de nombreuses années en tant que délégué syndical et militant syndical avec le STTP, le confrère Hockley a été embauché par Clearnet en 1999 avant que la compagnie soit acquise par Telus en 2000. Il est membre du STT depuis 2004, travaille dur pour le Syndicat à travers la promotion du syndicalisme, la formation syndicale, et en participant aux comités du STT. Le confrère Hockley est un dirigeant de section locale 502 depuis 2005, un membre du Comité d'action politique depuis 2008 et était membre du Comité des Finances jusqu'à ce qu'il soit élu à titre d'agent d'affaires. Il dit être honoré d'avoir été élu et se réjouit de pouvoir servir les sections locales qui lui sont assignées et d'aider à faire progresser le STT.

Joe Benn, Edmonton

Joe Benn est fier d'être syndiqué depuis 1989 lorsqu'il a été embauché par l'Alberta Government Telephones (AGT) alors représentée par la FIOE. À la suite de la fusion des compagnies de téléphone de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, le confrère Benn s'est impliqué dans le premier Conseil exécutif du STT à Edmonton, section locale 207, en 2000. Depuis, il a servi en tant que délégué syndical, vice-président, conseiller/délégué, et président de la section locale 207, et a siégé en tant que délégué au Comité de négociation du millénaire. Le confrère Benn a travaillé au sein de plusieurs comités du STT, y compris le Comité directeur du service national des téléphonistes, le Comité national de la qualité de service, le Comité des griefs et le Comité des règlements de la section locale 207. Il est un instructeur certifié du STT et possède une expérience en éducation des adultes remontant à ses 22 années de service avec la compagnie de téléphone.



Campagne *Adopt-a-Worker*

La campagne *Adopt-a-Worker* (Traduction littérale – Adoptez-un(e)-travailleur(euse)) a été créée par la Section locale 1005 du Syndicat des Métallos à l'appui des 778 travailleurs à Alma, Québec, en lock-out depuis le 31 décembre 2011 par leur employeur Rio Tinto Alcan. L'objectif de la campagne est d'amasser 77 800 \$ par mois sur la base d'une contribution de 100 \$ pour chaque travailleur (euse) d'Alma parvenant des Sections locales des syndicats, des individus et des organisations à travers le pays.

La Section locale 1005 des Métallos lance un appel au grand public pour aider à faire de la campagne un succès en contribuant quel que soit le montant et de demander aux gens de faire la même chose. Cet effort de mobilisation servira à informer les travailleurs(euses) d'un océan à l'autre sur les activités de Rio Tinto Alcan et sur la lutte courageuse des travailleurs(euses) d'Alma afin de mieux défendre leurs droits.

Toutes les contributions envoyées par la poste doivent être adressées à Marc Maltais, président, Syndicat des Métallos, Section locale 9490, 830, rue des Pins Ouest, Alma, QC, G8B 7R3. S'il vous plaît libeller votre chèque à: Métallos Section locale 9490 et n'oubliez pas d'écrire « Adoptez-un(e)-travailleur(euse) » sur la ligne mémo.



Des milliers de personnes ont défilé dans les rues d'Alma au Lac Saint-Jean, le 31 mars 2012, pour demander l'arrêt du lock-out et afin de se battre pour le maintien des emplois à la fonderie de Rio Tinto Alcan.

Pour être ajouté à la liste des contributeurs, s'il vous plaît communiquez avec la Section locale 1005 du Syndicat des Métallos au numéro de tél. 905-547-1417, par courriel à rolf.gerstenberger@uswa1005.ca ou écrivez à: section locale 1005 des Métallos, 350, avenue Kenilworth. N., Hamilton, ON, L8H 4T3. Pour plus d'informations, s'il vous plaît vous référer au lien suivant : www.solidaritealma.org.

Toutes les photos des manifestations étudiantes à Montréal dans ce numéro ont été soumises par Paolo Réhel, agent d'affaires à Montréal.



Cela fait plus de trois mois que les étudiants collégiaux et universitaires du Québec et leurs sympathisants descendent dans la rue pour exprimer leur indignation quant à l'intention du gouvernement d'augmenter les frais de scolarité annuels de 325 \$ par année pendant cinq ans, ce

Manifestations étudiantes à Montréal

qui représente une augmentation de 75 pour cent.

Depuis que s'est effondrée la plus récente ronde de négociations entre le gouvernement du Québec et les quatre associations d'étudiants de niveau postsecondaire en grève, les gens se demandent comment les étudiants et le gouvernement vont aborder l'étape suivante.

La crise s'est emparée de la province pendant des mois sans fin apparente en vue. Alors que commence la saison des festivals au Québec, le gouvernement a publiquement exprimé ses préoccupations au sujet des manifestations qui pourraient perturber les événements planifiés. Certains organisateurs d'événements ont demandé à rencontrer directement les leaders étudiants pour dresser un plan pour éviter les perturbations. D'autres, comme le Grand Prix de Formule Un, ont annulé certains segments.

Projet de loi n° 78

Comme si l'annonce faite par le gouvernement du Québec au sujet des augmentations de scolarité n'avait pas suffisamment incité à la colère, le Projet de loi n° 78, une loi d'urgence intitulée « Loi permettant aux étudiants de recevoir l'enseignement dispensé par les établissements de niveau postsecondaire qu'ils fréquentent » a été adopté le 18 mai 2012 par l'Assemblée nationale du Québec. Le projet de loi interdit la liberté de réunion, de protestation ou de piquetage sur ou à proximité des terrains des universités, et partout au Québec sans l'approbation préalable de la police. Tout groupe de 10 personnes ou plus doit donner au moins huit heures d'avis à la police pour toute manifestation, y compris l'heure, le lieu et l'itinéraire.



Le Québec, qui a depuis longtemps reconnu que l'éducation accessible et abordable est favorable au bien-être futur de son économie, ne devrait pas suivre l'exemple des autres provinces canadiennes qui ont rendu l'éducation postsecondaire essentiellement inabordable pour la plupart des jeunes, à moins qu'ils soient prêts à s'endetter sévèrement.

En tant que société, nous ne pouvons plus nous permettre de léguer aux jeunes des niveaux de dettes exorbitants, avant même qu'ils commencent leur vie active. Une société juste soutient l'éducation publique et assure que chacun, quel que soit son revenu, ait une juste chance d'atteindre son plein potentiel. Une éducation postsecondaire abordable et accessible est la fondation d'une économie saine.

« Le Projet de loi n° 78 est une attaque flagrante contre les droits démocratiques », a déclaré George Doubt, président national du STT. Il a ajouté « Il s'agit d'un coup grave porté contre les droits fondamentaux de la liberté de réunion pacifique et que les gens ont en vertu des chartes canadienne et québécoise des droits. »

Les amendes vont de 7.000 \$ à 35.000 pour un leader étudiant et entre 25.000 \$ et 125.000 \$ pour les syndicats ou les fédérations étudiantes, si quelqu'un est empêché d'entrer dans un établissement d'enseignement.

Accessibilité à l'éducation postsecondaire

Martine Desjardins, un leader étudiant de l'Université de Montréal, a été citée ainsi dans un article en ligne de Radio-Canada : « Nous [les Québécois] avons fait un choix en tant que société il y a 40 ans pour préserver l'accessibilité pour tous les étudiants et nous voulons préserver cela. » Ce sentiment est partagé par de nombreux étudiants et leurs sympathisants.

Le Congrès du travail du Canada (CTC) a demandé au gouvernement du Québec de négocier équitablement avec les élèves. Dans une déclaration publiée le 1er mai 2012, le CTC a dit :



Traduction - Stephen Harper, Premier ministre du Canada: Je fais 317 574 \$ par année ! Fred Lowy, recteur par intérim de l'Université Concordia: S'il vous plaît, poire ! Je fais 350 000 \$.

Photo d'une courtoisie de Brian Berg, Section locale 1.



De G à D : Kevin Byfield, cycliste au R2S, et Brian Berg, de la Section locale 1 du STT. Ces amis font de la bicyclette ensemble depuis plus de 12 ans.

Un membre du STT concerné par la randonnée de charité « Ride2Survive »

En tant que conducteur de voitures de course et plus tard en tant que cycliste, Brian Berg, un technicien d'accès au réseau de Telus de la Section locale 1, savait qu'il courait des risques, mais cela ne l'avait jamais empêché de faire ce qu'il aimait. Il ne savait pas que le courage, la persévérance, et la discipline acquis par des années de la formation physique et mentale allaient se révéler ses plus grands atouts, et que le défi le plus important qui l'attendait ne serait même pas sur la piste de course.

C'était un jour de printemps en mars 2007, un jour seulement après son retour de vacances de détente à Hawaï, lorsque Brian a ressenti une douleur intermittente de tir à la hanche droite après une balade à vélo. Il n'y a pas fait attention et a rapidement placé sa bicyclette à l'arrière de son camion pour rentrer chez lui. La douleur s'était calmée, mais est revenue avec une telle vengeance que Brian n'était même pas capable de retirer sa bicyclette ultramoderne du camion quand il est arrivé à la maison. Plus tard ce jour-là, il a été emmené en ambulance à l'hôpital. Les tests sanguins n'ont pas révélé quoi que ce soit et Brian a été renvoyé à la maison avec des sédatifs. L'incident s'est répété deux autres fois. Chaque fois, la douleur était si atroce qu'il a dû être emmené en ambulance à l'hôpital. Ce n'est qu'au cours de sa troisième visite que le chirurgien en devoir lui a fait passer plus de tests. Un tomodensitogramme a finalement révélé une infection sur sa hanche droite. Au moment où le chirurgien recevait les résultats, Brian était en état de choc septique et a dû être transporté à la salle d'opération. Le chirurgien n'a pas pu expliquer comment il avait repéré l'infection mystère qui rongait l'os de la hanche. Brian a enduré un total de cinq chirurgies, une prothèse de hanche, la marche à l'aide de béquilles pendant un an, et sept mois d'antibiotiques pour finalement éliminer l'infection.

Alors que Brian était toujours en traitement et en convalescence, son fils Trevor âgé de 16ans, qui avait perdu une quantité appréciable de poids et dont le niveau d'énergie semblait très faible, a été admis à l'hôpital pour des tests

supplémentaires. Pensant que leur fils souffrait peut-être de la mononucléose, Brian et sa femme ont été anéantis lorsque les tests sont revenus positifs pour des grands lymphomes B. Trevor a immédiatement commencé un traitement agressif de chimiothérapie en octobre 2007 qui a duré jusqu'en avril 2008.

« Il était si fort », a déclaré Brian décrivant comment son fils composait avec le traitement et les nouvelles sur son état de santé. Il a continué, « Trevor est resté positif tout le temps, malgré toutes les raisons qu'il avait de se plaindre. » Cinq ans plus tard, le plus jeune de ses deux fils est libre de cancer et continue à maintenir une attitude très positive.

Dès que Brian fut assez fort pour faire à nouveau du vélo, il a rejoint son ami, Kerry Kunzli, fondateur de la randonnée de charité Ride2Survive, pour une randonnée d'une journée



Photo d'une courtoisie de Brian Berg, Section locale 1

Brian écrit sur ses jambes le nom des gens qui ont été touchés par le cancer, dont certains luttent encore, certains ont gagné et certains ont malheureusement perdu leur lutte contre le cancer.

des 400 km de Kelowna à Delta, en Colombie-Britannique, pour amasser des fonds pour la recherche contre le cancer. Ride2Survive se différencie des autres randonnées de charité à bien des égards. Tout d'abord, tous les

coureurs qui y participent, quel que soit leur niveau de compétence, partent et franchissent la ligne d'arrivée ensemble. En outre, 100 pour cent de tout l'argent recueilli va à la Société canadienne du cancer. En l'absence de frais généraux, Ride2Survive a fait don de 1,5 million de dollars de 2005 à 2011. Les gens ont aussi généreusement offert leur temps, leurs services et partagé l'information avec les autres par le bouche-à-oreille. C'est la quatrième année de Brian participe. Il confie, « Le trajet ne ressemble à aucun autre en ce qu'il se déroule au cours d'une journée avec les cyclistes qui restent toujours ensemble comme une équipe, que ce soit pour partager des repas ou pour s'encourager les uns les autres jusqu'à la fin. » Brian continue, « La sensation de faire une randonnée en équipe et d'être acclamés par tout le monde est tellement motivante. »

Il est prévu que la randonnée Ride2Survive aura lieu le 23 juin 2012. Si vous souhaitez en savoir plus sur Ride2Survive

ou sur comment vous pouvez aider, veuillez visiter le site www.ride2survive.ca. Pour aider Brian à atteindre son objectif de sensibilisation de 5000 \$ pour la randonnée Ride2Survive, allez à l'adresse www.ride2survive.ca, cliquez sur le bouton rouge « Donate Now » situé sur la partie supérieure gauche de l'écran, faites défiler jusqu'au sous-titre « Sponsor a Participant » (« Parrainez un participant ») également sur le côté gauche de l'écran, entrez le nom Brian Berg (ou qui que ce soit que vous choisissiez d'aider) et suivez les instructions.

Après tout ce que Brian et sa famille ont vécu, il est extrêmement reconnaissant pour l'effusion d'amour et de soutien qu'ils ont reçus. Brian confie, « C'est formidable d'aller mieux et je réalise à quel point nous sommes absolument chanceux. Cette expérience a été une véritable révélation et il vous fait apprécier toutes les petites choses que vous tenez normalement pour acquies. »

Les membres du STT célèbrent le Jour du rose

Le Jour du rose (Pink Shirt Day), aussi connu sous le nom de la Journée contre l'intimidation, a été créé après qu'un élève d'une école secondaire à Cambridge (Nouvelle-Écosse) a été victime d'intimidation parce qu'il a porté une chemise rose pour aller à l'école. Peu de temps après, deux camarades de classe, David Shepherd et Travis Price, ont distribué plus de 50 chemises roses à leurs camarades en prenant position contre l'intimidation.

Aujourd'hui, porter une chemise rose le dernier mercredi de février est devenu un symbole que le porteur prend position contre l'intimidation. Des événements sont organisés dans les écoles, les lieux de travail et les foyers alors que de plus en plus de personnes prennent position contre l'intimidation chaque année.



Collègues et membres du STT célèbrent Le Jour du rose chez Telus à Burnaby, en Colombie-Britannique.

Combien coûte la fraude d'entreprise ?

Si l'on découvrait que les assistés sociaux avaient volé 2 milliards de dollars aux contribuables, quelle serait la taille des caractères de la une des journaux ? Si l'on découvrait que les bénéficiaires d'assurance-emploi sortaient 60 milliards de dollars hors du pays sans payer d'impôt, combien bruyant serait le tollé ?

Pourtant, c'est exactement ce que les sociétés et les banques ont fait ces derniers mois. Et la fraude est passée presque inaperçue. Le crédit d'impôt pour la recherche scientifique fédérale était censé coûter 100 millions de dollars aux contribuables, mais a finalement coûté 4,2 milliards de dollars. De ce montant, 2 milliards de dollars ont été frauduleusement réclamés et ne seront probablement jamais récupérés. La couverture médiatique ? Une manchette d'un quart de pouce dans le Citizen d'Ottawa qui a annoncé que « Revenu Canada s'apprête à fermer les livres sur 4,2 milliards de dollars de pertes fiscales, le plus important fiasco de l'histoire. » (Vous ne l'aviez pas remarquée, celle-là ?)

Et en mai, le Financial Post a rapporté que « des milliards de dollars quittent le pays inaperçus. » Les banques et les sociétés sortent l'argent du pays sans le rapporter au gouvernement, évitant ainsi les taxes. (Vous n'avez pas eu vent de la campagne médiatique contre la fraude d'entreprise et des banques ? Nous non plus.)

ELP/CALM

Dites non à la loi C-377 !

Texte soumis par le Comité d'action politique du STT

Le député conservateur de la Colombie-Britannique, Russ Hiebert, a réintroduit une version révisée de son projet de loi émanant d'un député C-317 Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu concernant les organisations ouvrières.

Le projet de loi original avait été déclaré irrecevable parce que la législation aurait créé différents groupes de contribuables et aurait créé des recettes pour le gouvernement qui exigent techniquement une motion de voies et de moyens avant son introduction.

Le projet de loi C-377 est essentiellement le même que le projet de loi C-317 et exigerait que les organisations ouvrières fournissent un état financier détaillé au gouvernement qui serait ensuite mis à la disposition du public. Le projet de loi dans sa forme actuelle exige ce qui suit et plus encore :

- l'état des comptes débiteurs, y compris les prêts supérieurs à 250 \$ consentis à des cadres, à des employés, à des membres ou à des entreprises
- l'état des déboursés relatifs aux activités de relations de travail
- l'état des déboursés relatifs aux activités politiques
- l'état des déboursés relatifs au paiement des coûts indirects
- l'état des déboursés relatifs aux activités de syndicalisation
- l'état des déboursés relatifs aux activités de négociations collectives
- l'état des déboursés relatifs aux activités liées à des conférences et à des assemblées
- l'état des déboursés relatifs aux activités d'information et de formation
- l'état des déboursés judiciaires.

De plus, la loi prévoit que tout syndicat qui y contrevient encourt une amende de 1 000 \$ pour chacun des jours où il omet de s'y conformer. M. Hiebert fait valoir que son projet de loi améliorera la confiance du public dans les syndicats en permettant au public de voir comment les syndicats dépensent leurs fonds.

Plusieurs députés de l'opposition ont attaqué le projet de loi, se demandant pourquoi les Conservateurs sont tellement intéressés par la transparence quand il s'agit de syndicats, mais non pas lorsqu'il s'agit de leur propre gouvernement. Joe Comartin, député néo-démocrate de Windsor — Tecumseh, a souligné que le projet de loi est très similaire à la législation proposée aux États-Unis et qui est appuyée par des politiciens antisyndicaux comme Newt Gingrich. Monsieur Comartin cite Monsieur Gingrich comme disant que l'exigence de divulgation détaillée des activités de lobbying des syndicats « affaiblirait nos adversaires et encouragerait nos alliés ». M. Comartin cite également un autre homme politique de droite comme déclarant :



« Chaque dollar qui est dépensé (par les syndicats) sur la divulgation et les rapports est un dollar qui ne peut pas être consacré à d'autres activités syndicales » ; et Ken Georgetti, président du Congrès du travail du Canada, a accusé M. Hiebert de « tenter de créer un problème qui n'existe pas ».

Les syndicats agissent déjà avec transparence sur la façon dont ils dépensent les cotisations des membres, comme illustré par la politique générale n° 5 du STT qui stipule que « Le secrétaire-trésorier du Syndicat doit recevoir, sur rendez-vous, tout membre en règle du Syndicat souhaitant inspecter les livres et dossiers du Syndicat. » Il a été estimé que la plupart des syndicats, y compris le STT, devront embaucher du personnel supplémentaire pour se conformer avec les exigences de déclaration.

Alors que les projets de loi émanant d'un député deviennent rarement loi, ce projet de loi a clairement le soutien du gouvernement Harper. Pendant la deuxième lecture du projet de loi, le premier ministre Harper, le ministre du Travail Lisa Raitt, le ministre des Finances Jim Flaherty, et tous les autres membres conservateurs présents dans la Chambre ont voté en faveur de ce projet de loi. Il est clair que le gouvernement Harper appuie le projet de loi comme un moyen d'affaiblir les syndicats.

Au moment d'écrire ces lignes, le projet de loi a été présenté et adopté en première lecture le 5 décembre 2011, et adopté en deuxième lecture le 14 mars 2012. Le projet de loi a été renvoyé au Comité permanent des finances. Le STT ne croit pas que vos cotisations syndicales devraient être utilisées pour nous forcer de recruter du personnel supplémentaire tout simplement pour que les employeurs et le public puissent avoir un aperçu de combien d'argent est consacré à des cours de délégué syndical, ou à contester les décisions de nos employeurs à travers le processus de grief/arbitrage ou la négociation. Votre Comité d'action politique a envoyé au conseiller ou délégué au Congrès de chaque section locale des informations sur ce projet de loi et sur la façon de faire pression sur les députés. Nous encourageons chacun de vous à parler à votre conseiller pour obtenir de l'information et pour organiser une rencontre avec votre député afin de soulever des objections au sujet de projet de loi injuste, déséquilibré et provocateur.

Lorsqu'une catastrophe se produit : votre famille est-elle prête ?

Texte soumis par le Comité national du STT en santé et en sécurité

Des catastrophes dévastatrices à travers le monde ont récemment fait la une des journaux. Le Canada a également connu sa part de catastrophes avec des inondations et des incendies dans l'Ouest canadien, des tremblements de terre et des tornades en Ontario, des ouragans sur la côte Est, et des pannes d'électricité causées par le vent et la glace, pour n'en citer que quelques-unes.

Les situations d'urgence sont imprévisibles et elles surviennent souvent quand la famille est dispersée. Vos enfants sont à l'école, vos parents habitent à l'autre bout de la ville. Que ferez-vous si le téléphone ne fonctionne pas ou si certains quartiers sont inaccessibles ?

Planifier et se préparer peuvent vous aider à faire face pendant et après une catastrophe majeure et à en minimiser l'impact sur les familles et la collectivité.

Il y a trois choses principales que les familles devraient faire pour se préparer aux éventuelles situations d'urgence :

1. Connaissez les risques associés à votre région. Sachez quelles sont les catastrophes naturelles et technologiques les plus susceptibles de se produire dans votre région pour vous aider à comprendre comment vous y préparer.

2. Dressez un plan d'urgence familial. Une fois que vous connaissez les types de catastrophes qui sont les plus susceptibles de se produire, dressez un plan d'évacuation de votre maison et, si nécessaire, de votre région, et assurez-vous de pouvoir garder votre famille nourrie, au chaud et en sécurité pendant 72 heures ou jusqu'à ce que les intervenants puissent vous venir en aide. Déterminez quelles sont les adaptations spéciales que vous devez mettre en place pour les personnes avec un handicap ou des besoins particuliers, ainsi que pour vos animaux de compagnie.



3. Procurez-vous ou créez une trousse d'urgence. Vous avez besoin d'une quantité de nourriture, d'eau et d'articles essentiels pour répondre aux besoins de votre famille pendant au moins 72 heures. Conservez ce matériel dans des contenants robustes et faciles à transporter comme des valises à roulettes ou des sacs à dos au cas où vous auriez à évacuer votre domicile.

Le site Internet preparezvous.ca du gouvernement canadien est une excellente ressource pour obtenir de plus amples renseignements et pour vous aider à planifier et à vous préparer aux situations d'urgence. On y trouve des conseils et des instructions détaillées relatifs à de nombreux types de risques et d'urgences, à la création d'un plan d'urgence et à la préparation d'une trousse d'urgence.

Information fournie par le CCHST et www.preparezvous.ca

Fred Redmond s'adresse au Conseil exécutif du STT

Le 16 février 2012, Fred Redmond, membre du Conseil exécutif représentant la Région 6 de la Coalition des syndicalistes noirs (CBTU) et vice-président international du Syndicat des Métallurgistes, est venu au Canada pour faire une présentation sur la CBTU au Conseil exécutif du Syndicat des travailleurs et travailleuses en télécommunications. Le Confrère Redmond a parlé de l'histoire de la CBTU, des défis auxquels les militants syndicaux de couleur font face dans le milieu de travail et dans leurs syndicats, et de l'importance du travail que la CBTU, tant au niveau du chapitre de l'Ontario/Canada que dans son ensemble.

Le président du STT, George Doubt, a dit : « C'était une grande occasion pour notre Conseil exécutif de se renseigner sur l'étendue des activités dans lesquelles s'engage la CBTU au nom de tous les travailleurs au Canada, en Amérique du Nord et dans le monde. »

Le confrère Redmond a été invité par la secrétaire des communications du chapitre et agent d'affaires du STT, Isabelle Miller, à parler à ses collègues du Conseil exécutif. « Je ne pouvais pas imaginer une meilleure façon de célébrer le Mois de l'histoire des Noirs que de célébrer le travail que la CBTU fait avec ma famille du STT. », a déclaré la consœur Miller.

Les retraités du STT – Nouvelles de la BCARTW et de la Section locale R55



Membres retraités du STT de la Section locale R55. De G à D : Bev Bowden, Eric Korpan, Bob Ashton, Don Stang, Al Haggstrom, Birgit Haggstrom, Dianne Miller.

Augmentation de la pension

Malgré les solides arguments apportés par les membres du conseil exécutif de la Section locale R55 au nom des retraités, les fiduciaires du régime de retraite se sont réunis en décembre 2011 et ont décidé qu'il n'y aurait pas d'augmentation de pension en 2012. Bien que le Régime de retraite des travailleurs(euses) en télécommunications (RRTT/TWPP) ait un excédent de fonds, les administrateurs ont décidé que cet excédent n'était pas suffisant pour financer une augmentation aux membres retraités. En même temps, les fiduciaires ont approuvé une mise à jour pour les membres actifs au 1er janvier 2011.

Les fiduciaires ont l'intention de faire un examen annuel de la situation financière du régime avec comme première priorité l'allocation des fonds excédentaires aux mises à jour pour les membres actifs, suivie de l'approbation des départs à la retraite anticipée à 55 ans avec 25 années de service décomptées. Les fiduciaires envisageront une augmentation pour les retraités une fois que les deux priorités mentionnées ci-dessus auront été approuvées et s'ils sont convaincus que les fonds excédentaires restants sont suffisants.

Section locale R55 du STT

La Section locale R55 donne les retraités un outil légal pour présenter des résolutions qui affectent le RRTT/TWPP au Congrès du STT. Les délégués peuvent se présenter pour le poste de fiduciaire du régime de retraite, voter sur les questions touchant les retraités, voter aux élections pour le poste de fiduciaire du régime de retraite, et voter pour les postes de président et de secrétaire-trésorier du STT, étant donné que ces postes sont d'office les fiduciaires.

Depuis la formation de l'Association des travailleurs retraités des communications de la Colombie-Britannique (BCARTW), elle a réussi à promouvoir des changements aux statuts du STT qui sont dans les meilleurs intérêts à la fois des membres actifs et des membres retraités du RRTT/TWPP. Une fois qu'une résolution est approuvée par le Congrès, l'ensemble des membres du STT est en droit de voter sur

le nouveau libellé des statuts. Un exemple d'un changement proposé au Congrès par les retraités porte sur l'élection des fiduciaires du régime de retraite. Les postes de président et de secrétaire-trésorier du STT étaient fiduciaires du régime de retraite en vertu de leur mandat. Un changement aux statuts a été apporté afin de s'assurer que si l'un ou l'autre des candidats retenus à ces postes ne peuvent être membres du RRTT/TWPP, le poste de fiduciaire serait alors ouvert à des candidatures de l'ensemble du Congrès. Le résultat est que seuls les membres du RRTT/TWPP ont le droit d'être élus à titre de fiduciaires du régime de retraite.

Adhésion à la Section locale R55

Actuellement, il y a plus de 600 membres de la Section locale R55 du STT. C'est à peu près la moitié des membres de la BCARTW. La Section locale R55 acquiert ainsi le droit à faire participer 4 délégués au Congrès du STT. Nous avons besoin de compter 700 membres afin d'avoir droit à 5 délégués. Le nombre maximum de délégués auquel a droit la section locale des retraités est de 6 et cela exigerait d'avoir au moins 900 membres. Nous encourageons tous les membres de la BCARTW à se joindre également à la section locale des retraités. Cela ne vous coûtera aucune cotisation supplémentaire ; la BCARTW paie les frais d'initiation de 1,00 \$ et la cotisation annuelle de 1,00 \$ au STT en votre nom. Vous trouverez un formulaire de demande sur notre site Internet au www.bcartw.ca, ou vous pouvez composer le 1-888-898-5755 gratuitement.

Le STT gagne l'arbitrage du groupe de travail associé

Le STT est heureux d'annoncer qu'une décision arbitrale a été rendue le 1er mars 2012 au sujet d'un grief initié par le Groupe de travail associé (GTA).

Avant janvier 2010, il y avait quatre-vingt-cinq (85) techniciens de réseau intérieur dans le Lower Mainland regroupés dans un seul GTA, et ayant donc le même calendrier des vacances. La gestion a scindé ce GTA unique en cinq petits groupes en fonction de la technologie utilisée, ce qui a eu une incidence sur les droits d'ancienneté et sur les choix des périodes de vacances. En 2011, l'employeur a apporté des modifications supplémentaires aux cinq GTA en réorganisant les employés en fonction de l'emplacement géographique plutôt que de la technologie utilisée.

Malgré le fractionnement du grand GTA, le soutien et le remplacement entre les petits groupes sont demeurés essentiellement les mêmes qu'ils l'étaient pour le groupe unique. En conséquence, l'arbitre a conclu que les nouveaux groupes (chacun d'entre eux) ne satisfaisaient pas la définition « d'une équipe de salariés qui sont normalement affectés par la Société pour se remplacer ou se soutenir les uns les autres. », comme stipulé à l'article 2.11 de la convention collective et il a ordonné à l'employeur de rétablir le grand GTA, ce qui, par conséquent, a rétabli leurs droits d'ancienneté et de sélection des vacances.

Entente secrète entre Rio Tinto Alcan et le gouvernement

Les ententes secrètes entre Rio Tinto Alcan (RTA), le gouvernement et Hydro-Québec confirment un net déséquilibre en faveur de la multinationale.

La société a été en mesure de mettre ses travailleurs(euses) en lock-out tout en continuant à recevoir des subventions et de faire de l'argent à partir des surplus d'électricité.

L'entente, révélée par Le Devoir, permet à la RTA de prendre tous les moyens pour respecter ses obligations en cas de guerre, d'insurrection, d'émeute ou de tremblement de terre. L'entente lui permet aussi de vendre les surplus d'électricité quatre fois plus cher que le coût de production.

Lorsque la société a mis en lock-out 780 travailleurs(euses) le 30 décembre — 24 heures avant le droit légal —, le syndicat a le sentiment que le coup a été planifié de longue date par la multinationale.

« C'est curieux, le lock-out tombe quand le coût de l'aluminium est bas, qu'une entente secrète considère un lockout comme un cas de force majeure qui dispense RTA de ses obligations et permet en plus de vendre de l'électricité à Hydro en faisant des profits. En prime, on constate un nombre démesuré de cadres, en plein ce qu'il faut pour opérer en période de lockout. Cette compagnie-là voulait un lockout et elle l'a fait, impunément, grâce au gouvernement qui permet un tel déséquilibre dans les rapports de force »,

déclare Daniel Roy, le directeur québécois des Métallos.

L'entente de 2006, dont le texte a été tenu secret jusqu'à ce jour par le gouvernement du Québec, prévoit aussi que Québec octroie un prêt sans intérêt de 400 millions \$ pour 30 ans, en contrepartie d'investissements de 2,1 milliards \$ de la compagnie. « Mais, le gouvernement n'a pratiquement pas posé d'exigences en matière de création et de maintien des emplois. La compagnie est tenue de créer ou de maintenir 740 emplois directs en lien avec ces investissements, mais seulement pour une période de 3 ans. La compagnie se voit aussi promettre une aide fiscale de 112 millions. Nous sommes bien d'accord pour utiliser l'électricité comme outil de développement économique. Mais le gouvernement doit négocier d'égal à égal avec les entreprises, protéger les travailleurs(euses) et l'économie locale. Présentement, l'entente secrète sert à affamer une région et maintenir à la rue 780 travailleurs et travailleuses, chefs de familles » dit Roy.

Rio Tinto Alcan a forcé près de 780 travailleurs sur les lignes de piquetage le Jour de l'An plutôt que de continuer les efforts pour négocier un nouveau contrat. Les travailleurs(euses) sont membres du Syndicat des Métallos, Section locale 9490.

USW/CALM

Quatrième rassemblement de motos annuel du STT à Toad Rock



Le Quatrième rassemblement de motos annuel du STT à Toad Rock aura lieu cette année du 22 au 24 juin et est ouvert à tous les membres actuels et retraités du STT.

Un terrain de camping et des chalets sont disponibles pour ceux qui voudraient y prendre part, y compris les non-motocyclistes. Prenez soin de consulter le site Internet de Toad Tock, www.toadrockcampground.com.

Pour de plus amples renseignements ou pour vous inscrire, veuillez communiquer avec Keith Streng par téléphone au 250-554-0668 ou par courriel à l'adresse kstreng123@hotmail.com.



Lettres

Remerciements de prises de retraite

Merci pour le généreux cadeau de départ à la retraite de 1000 \$ et pour ma pension du STT après 33 ans avec la B.C. Tel /Telus.

Jerri McLellan
Anciennement de la Section locale 26

Je tiens à remercier le STT pour mon chèque-cadeau après 36 ans (sections locales 51 et 26) chez B.C. Tel et Telus. Nous avons certainement connu de nombreux changements dans le Syndicat. J'apprécie le soutien et l'éducation que le STT nous a fournis, à moi et à beaucoup d'autres.

En toute solidarité,
Consœur Jean Brien
Prince George
Anciennement de la Section locale 26

Je tiens à exprimer ma sincère gratitude au STT pour mon certificat de membre honoraire à vie et le cadeau de départ à la retraite très apprécié de 1000 \$. J'ai été fière d'être membre pendant près de 36 ans. Je vous remercie d'avoir été là tout au long de ma carrière — en garantissant des salaires équitables, de bons avantages sociaux, des conditions de travail décentes et en appuyant l'égalité pour tous.

Plus important encore, un grand merci à tous les hommes et les femmes dévoués qui ont servi nos membres du Syndicat sans relâche avec conviction, passion et responsabilité. Je les félicite... ceux du passé, du présent et du futur ! Restez forts et

continuez de bien travailler. Avec gratitude...

Sincères salutations,
L. Diane Lees
Anciennement de la Section locale 16

Merci beaucoup pour le cadeau de départ à la retraite de 1000 \$, mon certificat de membre honoraire à vie et l'épinglette de retraite. Je suis tellement fière d'être membre du meilleur syndicat au monde qui a gardé mon emploi sécuritaire, efficace et respecté. Je suis devenue une employée de la B.C. Tel en 1977 et j'ai eu l'occasion de demander de l'aide au STT à quelques reprises. Je n'ai jamais été déçue. Mes remerciements particuliers à Karen Brown Whitfield qui a m'a aidée à plusieurs reprises à prendre des décisions, à Grace Jones et Jane Olsen pour leur aide dans le traitement de mon forfait de départ à la retraite, et aux employés de LTD et des régimes de retraite. Ma gratitude et mon appréciation sincères et éternelles à tous ceux qui travaillent sans relâche au STT pour le bien-être de tous les employés. Bonne chance au STT et à Telus pour l'avenir.

En toute solidarité,
Yasmin Alibhai
Anciennement de la Section locale 50

Lettres à propos d'un article paru le 17 mars 2012 dans le Vancouver Sun

Le 17 mars 2012, Harvey Enchin, un chroniqueur pour le Vancouver Sun, a écrit un article inexact et biaisé, intitulé « Les conflits, la culture et le

changement recréent Telus ».

Dire que le STT est « un syndicat récalcitrant, qui a utilisé des tactiques inconvenantes, y compris des actes de vandalisme généralisé et des menaces à l'encontre des cadres supérieurs, qui a persisté à faire des demandes qui — si la compagnie les avait respectées — auraient mené Telus à la faillite, » n'est pas seulement profondément insultant, mais absolument faux. La vérification des faits, une meilleure recherche et un simple appel téléphonique au STT aurait pu contribuer à apporter une voix beaucoup plus nécessaire à la conversation et, très probablement, un compte rendu plus précis des faits. Cependant, il semble que M. Enchin s'intéresse plus au sensationnalisme qu'à la vérité.

« C'est une honte que M. Enchin n'ait pas été à la hauteur des normes journalistiques de nombreuses personnes dans son industrie qui savent qu'on ne doit pas publier des informations sans obtenir les deux côtés d'une histoire », a souligné le président national du STT, George Doubt.

Pour tous les journalistes qui passent des heures innombrables à obtenir les faits et qui accomplissent leur devoir diligemment en cherchant toutes les facettes d'une histoire, M. Enchin, de l'avis du Syndicat, a échoué. Aujourd'hui, nous avons choisi d'inclure quelques-unes des lettres de réponse envoyées au rédacteur en chef du Vancouver Sun suivant la publication de cet article qui a suscité un tollé de protestations de la part des membres du STT et de ses partisans.

Cindy Orivolo, agente d'affaires – Burnaby, prend sa retraite

Suite à la page 16

Texte soumis par Tamara Marshall, agente d'affaires du STT – Burnaby



L'agente d'affaires Cindy Orivolo (centre) acceptant une accolade de ses conseuses Tamara Marshall (gauche) et Ivana Niblett (droite) au congrès.

Lundi, le 30 avril 2012, fut une journée triste pour les membres, mais joyeuse pour Cindy Orivolo. Après son mandat de cinq ans et d'innombrables années en tant que militante, Cindy a annoncé qu'elle prenait sa retraite du STT. Cindy et

moi sommes entrées ensemble comme deux collégiennes à la direction du Syndicat — du sang neuf dans un rôle épuisant.

Nous avons appris, ri et pleuré ensemble selon la manière dont la journée s'était déroulée, mais une chose a toujours été constante : Cindy a travaillé dur pour nos membres. Cindy écoutait toujours les membres en détresse lorsqu'ils avaient un problème sur le lieu de travail ou étaient aux prises avec la maladie ou un handicap.

Il est difficile d'exprimer comment Cindy nous a touchés, mais, en vérité, c'est que Cindy est une bonne personne qui va toujours se porter à votre secours, faisant souvent passer les besoins des autres avant les siens. Elle envisage de passer à quelque chose de « moins stressant » jusqu'à ce qu'elle atteigne l'âge de 55 ans et de la retraite. Son visage souriant va me manquer au bureau, mais je sais que nous allons encore profiter des visites dans les arrières-cours, avec les chiens et le vin. Merci à Adriano, Alex et Vanessa d'avoir partagé Cindy avec nous tous.

STT

Infos de dernière heure :
1-888-986-3971

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Siège social à Burnaby
5261, rue Lane
Burnaby, BC V5H 4A6
TÉLÉPHONE : 604-437-8601
TÉLÉCOPIEUR : 604-435-7760

Kelowna
#403-1630, rue Pandosy
Kelowna, BC V1Y 1P7
TÉLÉPHONE : 250-860-5025
TÉLÉCOPIEUR : 250-860-6737

Prince George
#102-3645, 18e avenue
Prince George, BC V2N 1A8
TÉLÉPHONE : 250-960-2220
TÉLÉCOPIEUR : 250-563-2379
TÉLÉCOPIEUR SANS FRAIS :
1-888-700-9318

ALBERTA

Calgary
#402-5940, MacLeod Trail SW
Calgary, AB T2H 2G4
TÉLÉPHONE : 403-237-6990
TÉLÉCOPIEUR : 403-802-2381

Edmonton
#1280-5555 Calgary Trail NW
Edmonton, AB T6H 5P9
TÉLÉPHONE : 780-444-6945
TÉLÉCOPIEUR : 780-488-6911

ONTARIO

Scarborough
#901-10 Milner Business Court
Scarborough, ON M1B 3C6
TÉLÉPHONE : 416-506-9723
TÉLÉCOPIEUR : 416-506-9722

QUÉBEC

Westmount
#540-4060, rue Ste-Catherine O.
Westmount, QC H3Z 2Z3
TÉLÉPHONE : 514-788-8811
TÉLÉCOPIEUR : 514-788-8813

RETRAITE/AVANTAGES DES TT

#303-4603, Kingsway
Burnaby, BC V5H 4M4
RETRAITE : 604-430-1317
AVANTAGES : 604-430-3300
TÉLÉCOPIEUR : 604-430-5395
SITE INTERNET : www.twplans.com



« Je ne pense pas que l'article reflète la relation actuelle entre le Conseil exécutif du STT et la haute direction de Telus. » Le confrère Doubt a ajouté,

« Si j'avais eu l'occasion de faire des commentaires sur l'article, je vous aurais dit que nous travaillons à la création d'une relation respectueuse, professionnelle et productive. »

Lettre au rédacteur en chef du Vancouver Sun

Objet : Les conflits, la culture et le changement recréent Telus, 17 mars

J'ai travaillé dans l'industrie du téléphone pendant 41 ans et je suis à la retraite depuis 7 ans. Je ne me souviens pas d'avoir lu un article aussi mal-documented, diffamatoire, biaisé et trompeur que celui de Harvey Enchin. M. Enchin déclare que Telus a été entraîné dans un conflit avec « un syndicat récalcitrant, qui a utilisé des tactiques inconvenantes, y compris des actes de vandalisme généralisé et des menaces à l'encontre des cadres supérieurs, qui a persisté à faire des demandes qui — si la compagnie les avait respectées — auraient mené Telus à la faillite. »

Le Syndicat n'a pas encouragé, dirigé, ou toléré des actes de violence et à aucun moment n'a menacé des cadres. Accuser faussement le Syndicat d'actions illégales et « tactiques inconvenantes » équivalait une calomnie malveillante et encore une fois, illustre le biais antitravailleurs de votre journal. C'est aussi une insulte et tout à fait injuste de traiter les gens qui travaillent dur chez Telus de main-d'œuvre improductive sans pareille.

Une recherche convenablement menée aurait démontré que George Petty (que vous avez également dénigré) était un bon dirigeant et que, lorsque le prix de l'action a chuté à 6,10 \$, les analystes de l'industrie étaient préoccupés, non pas parce que Darren Entwistle avait acheté Clearnet, mais parce qu'il avait payé beaucoup plus que la vraie valeur. Curieusement, George Cope, dirigeant de Clearnet (qui aurait été le principal négociateur d'un tel prix de vente élevé pour Clearnet), avait travaillé brièvement comme vice-président de Telus. Il a quitté Telus et dirige actuellement Bell Canada. M. Cope fait progresser Bell Canada d'une manière positive, gagnant du terrain sans conflit ni acrimonie. Nadir Mohamed, dirigeant de Rogers Communications, a également été vice-président de Telus et a quitté Telus pendant que Darren Entwistle était président. M. Mohammed a également fait progresser Rogers Communications d'une manière positive, sans conflits ni acrimonie. Ces deux chefs d'entreprise étaient de bonnes personnes honorables, abordables et pas toujours impliquées dans des conflits et des controverses.

Il serait logique, à mon avis, de conclure que les conflits majeurs semblent découler du style agressif et sans compromis de M. Entwistle.

Rod Hiebert
Président retraité du Syndicat des travailleurs et travailleuses en télécommunications

Lettre au rédacteur en chef du Vancouver Sun

J'ai été déçue de lire l'article de Harvey Enchin du 17 mars 2012 intitulé « Les conflits, la culture et le changement recréent Telus » avec ses inexactitudes

et ses insultes envers les membres du Syndicat des travailleurs et travailleuses en télécommunications

Il est répréhensible d'accuser les employés d'endommager la propriété de la société pendant un conflit de travail. (Il n'est pas rare pour les casseurs de profiter de cette occasion pour couper des câbles et autres.)

Dire que « Cela n'est pas un secret que Telus possède une main-d'œuvre improductive sans pareille » est une insulte. Il s'agit peut-être d'une référence aux sections de Telus qui sont sous-traitées.

Quant à l'attribution d'options par Telus à ses employés, c'est la B.C. Tel qui avait commencé cette pratique dans les années 1980.

Avant de prendre ma retraite, j'ai travaillé pour B.C. Tel, B.C. Telecom et Telus, tout en étant fièrement membre du STT dans chacune des divisions de la société : le trafic, bureau, et usine.

Beverly Melnychuck
Maple Ridge
Anciennement de la Section locale 7

Lettre à George Doubt, président du STT

Cher George,

Le 17 mars, le Vancouver Sun a publié un article qui a parlé négativement de la relation entre la société et le STT. L'article contient également une vieille citation de mauvais goût de l'analyste en télécommunications Eamon Hoey.

Je vous assure que Darren et moi-même n'avons ni encouragé ni voulu que ces sentiments paraissent dans l'article. En effet, Eamon Hoey est un analyste qui a toujours été critique envers notre industrie et nous croyons que son point de vue est tout à fait inexact en ce qui concerne Telus et notre équipe.

Nous sommes pleinement convaincus que nous avons la meilleure équipe dans l'industrie mondiale des télécommunications. En outre, grâce à un travail acharné par le Conseil exécutif du STT et la haute direction de Telus, nous croyons que la société et le STT ont favorisé une relation qui est respectueuse, professionnelle et productive depuis plusieurs années.

Cordialement,

Josh Blair
Premier vice-président, Ressources humaines, Telus

LE TRANSMETTEUR

LA PUBLICATION OFFICIELLE DU STT

Président du STT : GEORGE DOUBT
Vice-Présidents : BETTY CARRASCO, JOHN CARPENTER
Secrétaire-Trésorier : MICHAEL THOMPSON
Spécialiste des communications : DIANE PÉPIN

www.twu-stt.ca
editor@twu-stt.ca

PN: 40022297

Si impossible de livrer, retourner à : Circulation STT
5261, rue Lane, Burnaby, BC V5H 4A6

